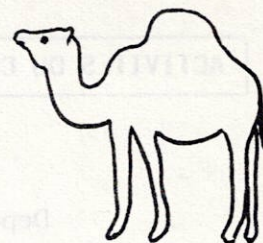


LE DROMADAIRE



Simple, et à la mesure de nos moyens, ce bulletin d'informations se veut un lien concret entre la municipalité et la population. Il ne peut pas être "hebdomadaire", ni "annuaire", même si sa parution est en principe annuelle ; dans notre village, il ne peut donc être que "DROMADAIRE" !



Le monde a connu en 1989 une année terrible où la haine, la violence, l'intolérance et le fanatisme ont eu libre cours, mais aussi une année charnière où le changement, la solidarité, l'espoir et la liberté laissent présager un avenir meilleur pour certains peuples.

En France, ce fut l'année du Bicentenaire de la Révolution Française, ce fut aussi l'année des élections municipales.

A DROM, comme ailleurs, le mouvement fut suivi, largement.

Depuis un an, les nouveaux membres du Conseil ont poursuivi la tâche commencée par leurs prédécesseurs et chacun, avec son tempérament, ses convictions, sa compétence, oeuvre pour une saine gestion communale.

Peut-être ce modeste bulletin, qui se veut sans prétention, vous permettra-t-il de mieux comprendre et apprécier l'activité municipale. C'est tout ce que nous souhaitons.

ACTIVITES DU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis sa mise en place en mars 1989, le nouveau Conseil Municipal a :

- expédié les affaires courantes de la gestion municipale
- voté le budget (480 396 F en fonctionnement et 262 329 F en investissement)
- alloué des subventions (15 392 F)
- participé aux équipements des pompiers (8 677 F), du fleurissement (2 500 F)
- participé au repas des anciens
- organisé diverses élections (cantonales, européennes, M.S.A)
- constitué des commissions et désigné des délégués aux syndicats intercommunaux :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	: Daniel BROCHIER, Corinne CHAPMAN Eliane CHAUNEY, Marie-Thérèse GENIN
SYNDICAT C.E.S PERONNAS	: Marie-Thérèse GENIN (titulaire) Corinne CHAPMAN (suppléante)
SYNDICAT D'AMENAGEMENT DU SURAN	: Daniel BROCHIER, Xavier PONCET
SYNDICAT DE CYLINDRAGE	: Paul BONNET, Jean CARRIER
SYNDICAT DES EAUX DE CHAVANNES	: Jean CARRIER, Noël LARRUAT
ASSOCIATION TOURISTIQUE DU REVERMONT	: Paul BONNET, Marcel RAFFIN
COMMISSION DES CHEMINS	: Paul BONNET, Roger CORRETEL, Yves GUILLEMOT Raymond GUILLOT, Xavier PONCET
COMMISSION DES BATIMENTS	: Daniel BROCHIER, Jean CARRIER, Corinne CHAPMAN Marie-Thérèse GENIN, Yves GUILLEMOT
COMMISSION DES BOIS	: Roger CORRETEL, Yves GUILLEMOT, Xavier PONCET
FLEURISSEMENT	: Daniel BROCHIER, Marie-Thérèse GENIN
ELECTRICITE	: Jean CARRIER, Noël LARRUAT

Tous les conseillers participent activement et rendent compte.

- réalisé le programme de voirie de l'équipe précédente (70 000 F)
- effectué des travaux sur les bâtiments communaux
 - . salle polyvalente : 10 000 F
 - . Cure (bandeau) : 1 000 F
 - . Appartement mairie : 21 000 F
 - . Salle de réunion- chauffe eau: 3 500 F
 - . Ecole (toiture) : 1 000 F
 - . Eglise (toiture, etc.) : 120 000 F
 - . fournitures diverses : 5 000 F
- mis en place la collecte des ordures ménagères
- préparé le recensement de mars 1990
- préparé le programme de voirie 90, y compris le réaménagement du site du Col de France

BUDGET 1989 (cumul primitif et supplémentaire)

DEPENSES

RECETTES

FONCTIONNEMENT	denrées et fournitures	: 26 870	Produits domaniaux	: 69 800
	frais de personnel	: 51 800	Recouvrements - subventions	: 10 032
	impôts et taxes	: 4 300	Dotations versées par l'Etat	: 137 923
	travaux et services extérieurs	: 90 000	Impôts indirects	: 10 933
	participation et contingents	: 19 870	Contributions directes	: 170 150
	allocations - subventions	: 12 392	Produits antérieurs	: 205 381
	frais de gestion générale	: 120 814		
	frais financiers	: 23 362		
	prélèvements pour dépenses d'investissement	254 811		
		604 219		604 219
INVESTISSEMENT	remboursements d'emprunts	: 22 658	Excédent d'investissement reporté	: 65 846
	réglements de dettes	: 9 589	participation à des travaux d'équipement	: 30 000
	acquisition de biens meubles et immeubles	: 22 009	subventions d'équipement, dons et legs	: 21 417
	travaux de bâtiment et de génie civil	: 244 400	recouvrement des créances à long ou moyen terme	: 5 756
	prêts et avances à long ou moyen terme	: 76 172	Prélèvement sur recette de fonctionnement	254 811
	acquisition de titres et valeurs	: 3 002		
		377 830		377 830
		982 049		982 049

FISCALITE LOCALE

Taxes	Taux
Habitation	7,40
Foncier bâti	10,70
Foncier non bâti	48,00
Professionnelle	9,05

Taux moyens 88			Taux moyens 88	
canton.	départ.	nation.	région.	nation.
6,98	8,96	11,63	6,49	6,95
10,55	11,49	14,15	9,92	10,32
32,41	36,43	37,73	39,13	32,34
14,74		12,91	10,97	8,31
(toutes communes)			(communes - de 500 hab.)	

DE LA MAISON CARREE A LA SALLE POLYVALENTE

Il était une fois une pauvre petite salle des fêtes, sombre, tristounette et bien âgée. Devant tant de détresse, on voulut alors essayer la chirurgie esthétique. Las! La solution ne plut pas à tout le monde. Il y eu quelques critiques et des grincements de dents. Réétudiée, l'opération se fit pourtant, non sans douleur, mais assez réussie quand même. Ravalement, extension, aménagement, embellissement lui donnèrent un air de jeunesse, pimpante et agréable. Certains l'appelèrent même alors : **Salle polyvalente.**

Depuis, elle est de plus en plus sollicitée et, bonne fille, elle se montre accueillante. Nombreux sont ceux qui ont déjà profité de ses avantages. Elle aime d'ailleurs, surtout ceux qui, reconnaissants, la bichonnent, se montrent attentionnés et la quittent propre et fraîche. Bien sûr, il y a toujours des gens pressés ou peu méticuleux ... ou distraits, qui l'abandonnent rapidement, la laissant quelque peu défraîchie.

Elle n'est pas rancunière et pas vénale non plus, la chère salle : elle ne fait pas ça par intérêt, même si souvent elle reçoit une rémunération, c'est parce que c'est le règlement, mais c'est d'ailleurs loin de subvenir à ses besoins. Non, elle aime rendre service.

Depuis mars 1989, elle a déjà été utilisée **23** fois (soit une moyenne de deux fois par mois) à des titres divers, gratuits ou payants : brèves rencontres, genre réunions ou vins d'honneur, fréquentations plus prolongées, familiales ou amicales, réjouissances collectives pour associations ou groupes privés, etc ... Serviabile, elle ne demande qu'à servir ...

Bref, elle est sympa notre petite salle polyvalente. Vous ne la connaissez pas encore ? Elle n'attend plus que vous !

CONDITIONS D'UTILISATION :

La salle doit être réservée auprès de Mr Jean CARRIER en lui précisant la durée d'utilisation et les besoins éventuels en vaisselle (compris dans la location). Mr CARRIER remet les clefs et les récupère après vérification des locaux (les produits d'entretien sont fournis).

TARIFS :

	particuliers résidant à DROM	particuliers extérieurs à DROM	associations communales	associations extérieures
1 jour	350 F + 120 F de chauffage	600 F + 120 F de chauffage	-	-
2 jours	600 F + 240 F de chauffage	865 F + 240 F de chauffage	-	-
réunion seule	-	-	115 F	230 F
repas	-	-	330 F + 100 F de chauffage	550 F + 100 F de chauffage

Chaque association de Drom bénéficie d'une utilisation gratuite par an.

ECOLE ET CHARGES SCOLAIRES

La loi du 22.07.1983, modifiée le 19.08.1986, concerne la répartition des charges scolaires dans les écoles primaires et maternelles publiques. Elle fait obligation aux communes ayant des enfants domiciliés sur leur territoire et scolarisés dans d'autres communes, de participer financièrement aux charges scolaires.

Pour l'instant, seule la mairie de BOURG demande l'application de cette loi, à partir de la rentrée 1989. Elle évalue ces charges à **2 500 F par an et par enfant concerné**, et propose un taux progressif de perception sur 3 ans.

Bien sûr, les lois sont faites pour être appliquées mais la généralisation de cette mesure, et elle peut être envisagée, aurait obligatoirement de graves conséquences pour les petits budgets communaux, comme celui de DROM. Or, quand une commune est pénalisée, c'est l'ensemble de ses contribuables qui est concerné.

Ce sujet, qui porte sur l'éducation et l'avenir de nos enfants, est très préoccupant. Il mérite certainement une attention particulière de la part de chacun.

INFORMATIONS PRATIQUES

La **Mairie** est ouverte de **16 H à 18 H** les **mardi et samedi** Tél : 74.30.67.48

Noël LARRUAT, maire : 74.30.62.06 - Jean CARRIER, adjoint : 74.30.64.64

Yves GUILLEMOT, adjoint : 74.30.69.22

Gendarmerie : 17 (CEYZERIAT : 74.30.00.10)

Pompiers : 18 (Lt CARRIER à DROM : 74.30.67.17 - Sgt CORRETEL : 74.30.67.49)

Perception : 74.30.65.30 (VILLEREVERSURE)

S.A.M.U : 15

La **Fromagerie** est ouverte de 8 H 30 à 12 H et de 18 H 30 à 19 H 30 l'été
18 H à 19 H l'hiver
le samedi, toute la journée.

Le **Courrier P.T.T** est relevé du lundi au samedi, vers 11 H 30

Les **Ordures ménagères** sont collectées le lundi entre 10 H et 12 H 30 (le samedi précédent avant 7 H si le lundi est férié)

ETAT CIVIL 1989 :

Naissances : Lucie PALAMEDE en août 1989

Mariages : aucun

Décès : Lucien MALESSARD (87 ans) le 7 mars - Ernest FENET (83 ans) le 23 septembre

RECENSEMENT 1990 :

Au 5 mars 1990 (date officielle pour les résultats du recensement), il y a à DROM 146 habitants et 94 logements (55 principaux, 27 secondaires, 3 occasionnels et 9 vacants).

SAPEURS POMPIERS

Un feu de cheminée, un nid de frelons, un début d'incendie ou tout autre type d'atteinte à la sécurité des biens ou des personnes ?

Le Corps de Première Intervention de Drom est prêt à résoudre le problème dans les plus brefs délais : 9 sapeurs volontaires dirigés par un lieutenant, un sergent et un caporal, équipés en matériel de base et formés aux techniques de secourisme, répondent au moindre appel.

En cas de problèmes nécessitant plus de moyens en hommes et en matériel, il est fait appel au centre de secours de TREFFORT ou de BOURG qui vient immédiatement renforcer l'action des pompiers de DROM.

Les pompiers, c'est aussi une Amicale qui participe activement aux funérailles de nos défunts et qui organise la maintenant célèbre "**Fête de DROM**".

Chef de Corps : Lieutenant CARRIER
Sergent CORRETEL
Caporal GUILLEMOT

Président : Bernard LARRUAT
Secrétaire : Christian BONNET
Trésorier : Daniel BROCHIER

COMITE DE FLEURISSEMENT

Sous l'impulsion de l'A.T.R, notre région a vu s'épanouir des fleurs dans tous les villages. Mais cela ne se fait pas sans effort ; c'est pourquoi nous avons créé en 1983 le Comité de Fleurissement de DROM. Nous avons pour but de grouper les bonnes volontés et de coordonner le fleurissement du village.

Déjà quelques années plus tôt, le conseil municipal avait mis en place des vasques et c'était une seule personne qui assurait la lourde tâche d'arroser tout l'été. Maintenant, nous nous partageons cette tâche entre vingt bonnes volontés : il est vrai que les jardinières de fleurs se sont multipliées pour le grand plaisir de tous. Il est toujours plus agréable de voir des fleurs là où poussaient des orties ; et nous avons prouvé que troupeaux de vaches et fleurs peuvent cohabiter.

Bien sûr, nous ne cherchons pas le fleurissement sophistiqué des villes : nous sommes à la campagne !! Notre village se classe depuis plusieurs années dans les 10 à 12 ème place dans le concours "La Route Fleurie du Revermont" sur plus de 30 participants, ce qui fait une moyenne honorable . Mais notre plus grande récompense est encore l'admiration des touristes de passage.

Présidente : Monique BONNET
Vice-présidentes : Rolande GUILLEMOT et Paulette CARRIER
Secrétaire : Denise JACQUEMET
Trésorière : Lulu BILLOUX

SOU DES ECOLES

Créé en 1959, le Sou des Ecoles Laïques de DROM poursuit son but qui est de financer les activités péri-scolaires des élèves de Drom (voyages, théâtre, découvertes pédagogiques ...).

Les fonds de cette association proviennent de différentes manifestations organisées au sein du village et des cotisations versées par les parents d'élèves.

Cette année, un concours de pétanque sera organisé **courant juin 1990**. Merci de lui réserver un bon accueil.

Le bureau se compose des membres suivants :

Présidente : Mme GUILLEMOT Rose-Marie
Trésorière : Mme JAGU Annick
Secrétaire : Mme VICARD Martine

PATRIMOINE

L'association Patrimoine, créée début 1989, a pour but, comme son nom l'indique, de s'occuper (ou de se préoccuper) de tout ce qui touche le patrimoine de DROM et de sa vallée.

Son action a commencé par l'entretien de certains sentiers en vue de faciliter aux promeneurs éventuels de sites ou monuments intéressants.

Patrimoine souhaite également, en accord avec les services compétents, entreprendre des travaux de restauration au niveau des différents monuments du village (Croix de la Mission de 1923, lavoir, puits de Fay, tunnel ...)

L'association s'auto-finance par des manifestations auxquelles elle tient à donner un caractère traditionnel.

Notre but final est la création d'une plaquette publicitaire afin que tous ceux qui désirent connaître davantage Drom, puissent être guidés dans leurs recherches.

Présidente : Martine BONNET
Vice-Président : Dominique SOLANO
Secrétaire : Jean-Claude MASSARD
Trésorier : Alain BORRON

CLUB DE L'AGE D'OR

Le club se réunit tous les jeudi après-midi d'octobre à fin avril. Plus d'une vingtaine de membres actifs se retrouvent ainsi pour jouer aux cartes ou à divers jeux de sociétés, puis manger des petits gâteaux et boire le café (ou d'autres boissons). Tous les ans, on fait aussi un repas pour Noël et on tire les rois. ; on essaie aussi d'organiser une sortie en été mais c'est de moins en moins facile, à cause de l'âge des participants.

Tous ceux qui se sentent attirés par ces rencontres peuvent se joindre à nous : il n'y a pas de condition d'âge très précise et il suffit d'une cotisation annuelle de 40 F.

Présidente : Simone CARRIER
Vice Président : Robert JOLYON
Trésorière : Denise JACQUEMET
Secrétaire : Lulu BILLOUD

